



Mont
Saint
Aignan

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20240821-2024-77-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/08/2024

DECISION N° 2024-77

FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE BUREAU - lot 3

Le Maire de MONT-SAINT-AIGNAN,

- **VU** le 4° de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** les délibérations n°2024-02-06 du Conseil Municipal de la Ville et n°2024-02-04 du Conseil d'Administration du CCAS constituant le groupement de commandes Ville et CCAS pour le marché de fourniture, livraison et montage de mobilier bureau et scolaire ;
- **VU** la délibération n° 2024-02-07 du Conseil Municipal du 22 février 2024 donnant l'autorisation au Maire de passation et de signature du marché de fourniture, livraison et montage de mobilier bureau et scolaire ;
- **VU** l'article L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2 du code de la commande publique ;
- **VU** la consultation lancée le 29 avril 2024 au BOAMP et le 30 avril 2024 au JOUE, sur la plateforme de dématérialisation mpe76.fr ainsi que sur le site Internet de la ville ;
- **VU** l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres lors de sa séance en date du 04 juillet 2024 ;
- **CONSIDERANT** que l'offre de BUROSYS est la mieux disante ;

DECIDE :

De la conclusion du marché « FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE BUREAU », lot 3, tel que défini ci-dessous, selon le devis quantitatif estimatif (DQE) :

BUROSYS – 1095 ROUTE DE PARIS - RN 14 76520 FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

Montant estimatif HT :4 758,81 €

TVA : 951,76 €

Montant estimatif TTC :5 710,60 €

Fait à MONT-SAINT-AIGNAN, le 21 AOUT 2024

Pour le Maire et par délégation,
François VION

1^{ère} adjoint chargé des finances et du
développement durable

